

COMMUNIQUE DE PRESSE

Examen Périodique Universel (EPU) de 2016 : Les francophones de Flandre prêts à en appeler à l'ONU pour participer à la consultation de la société civile

Bruxelles, De Haan, Fourons, Leeuw-Saint-Pierre et Zaventem, le 18 mai 2015 – Alors que les droits des minorités figurent en tête des préoccupations des Nations Unies au niveau des droits de l'homme, l'Action fouronnaise, l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM), l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre ainsi que Citoyens de Zaventem ne savent toujours pas si elles seront invitées à participer à la consultation de la société civile qui aura lieu le 12 juin prochain, dans le cadre du rapport que la Belgique doit remettre à l'ONU pour son Examen Périodique Universel (EPU) de 2016.

Pourtant, se référant à la réponse du Ministre des Affaires étrangères à une question parlementaire (n° 431) du 19 novembre 2014, invitant les associations actives en matière de droits de l'homme à prendre contact avec son administration si elles estimaient ne pas avoir été assez consultées, ces quatre associations qui représentent un nombre important de francophones de Flandre ont fait parvenir, il y a plus de deux mois, leurs demandes de participation par lettre recommandée au service compétent du Ministère, la cellule Coormulti, avec copie au Ministre.

Sans réponses des Affaires étrangères dans les prochains jours, les associations représentant les francophones de Flandre, de la Périphérie et des Fourons sont prêtes à en appeler à l'ONU, d'autant plus que la réunion aura lieu dans moins d'un mois et que la Belgique n'a toujours pas ratifié la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Soulignons aussi que dans son accord de gouvernement, la Flandre a écrit noir sur blanc qu'elle ne ratifiera pas la Convention-cadre.

Inutile de dire que l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) partage l'indignation de ses consœurs face au manque d'ouverture des autorités belges, doublé du manque de transparence dans le processus de préparation du rapport national, bien que, suite à un échange de courriels, la participation de l'APFF à la réunion du 12 juin ait été confirmée.

Rappelons que l'APFF avait déjà dû, en 2013, faire appel à l'ONU avant d'être « invitée » à la consultation de la société civile sur le projet de bilan à mi-parcours de l'EPU de 2011.

Signalons enfin que la page du site internet des Affaires étrangères consacrée à la collaboration avec la société civile⁽¹⁾ n'a toujours pas été modifiée pour annoncer la réunion du 12 juin. Pas la moindre trace de l'EPU de 2016. Cette page qui pourrait servir de relais entre les Affaires étrangères et la société civile évoque encore et toujours l'EPU de 2011 au futur !

- Jean-Louis XHONNEUX, pour l'Action Fouronnaise
- Georges CLERFAYT, pour l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM)
- Jean CORNAND, pour l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre
- Edgar FONCK, pour l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF)
- Patrick VAN CAUWENBERGHE, pour Citoyens de Zaventem

(1) http://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/droits_de_lhomme/questions_specifiques/collaboration_avec_la_societe_civile/

Contact presse :

Edgar FONCK
Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique
Téléphone : +32(0)59.23.77.01
Télécopie : +32(0)59.23.77.02
Portable : +32(0)479.35.50.54
Courriel : edgar.fonck@francophonie.be